

Au Canada, les droits des États constituants ne sont pas aussi immuables qu'aux États-Unis. Les droits actuels seraient davantage reniés et dilués si les propositions constitutionnelles dont la Chambre est saisie depuis si longtemps devaient être adoptées. Je n'arrive pas à comprendre qu'un homme qui a fait ses études dans un pays où l'on apprécie les droits démocratiques et les droits des États puisse demander aux Canadiens et surtout à ses propres électeurs d'accepter que le gouvernement fédéral s'empare de tous les droits. Rien ne saurait être plus éloigné des principes qu'on lui a inculqués.

M. Simmons: Quand a-t-il dit cela ?

M. McCain: Il l'a laissé entendre en clamant bruyamment son appui au bill. C'est exactement ce qu'il a dit. Il est intervenu assez souvent pour que sa position soit suffisamment claire.

M. Simmons: Allons donc!

M. Epp: Allez donc rejoindre Stollery au Sénat.

M. McCain: Je suppose que vous m'accorderez cinq minutes de plus pour apprendre les bonnes manières à cet homme.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre je vous prie. Plusieurs députés me font signe qu'ils veulent intervenir. Je tiens à leur rappeler que le chahut est une digne tradition. Le député de Carleton-Charlotte a participé à cet échange en harcelant son adversaire de questions et en utilisant d'autres expressions du même cru. Il se débrouille très bien et je ne vois pas l'utilité de l'interrompre.

M. McCain: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Qu'est-ce que la Confédération prévoit pour le gouvernement fédéral? Un précédent amendement constitutionnel lui a accordé quelques bénéfices parcimonieux au titre de l'impôt sur le revenu. Quels autres avantages le gouvernement va-t-il retirer d'une économie prospère en pleine expansion que notre pays attend et est capable de produire?

Le gouvernement profiterait de la situation, car le montant des versements au titre de l'assurance-chômage diminuerait. Il pourrait économiser un demi-milliard, si ce n'est plus. Il profiterait également de la situation, puisqu'il y aurait moins de paiements de bien-être social. Au titre de la loi sur l'assurance-chômage actuellement en vigueur, les montants versés pour le bien-être social sont d'autant plus élevés qu'ils s'inscrivent dans le cadre du système de participation aux frais. Il serait possible là aussi d'économiser encore un demi-milliard par année. Le gouvernement augmenterait ses revenus, puisque les employés grassement rétribués dans une économie en expansion paieraient davantage d'impôt sur le revenu des particuliers. J'ignore exactement ce que cela représenterait. Ce serait là une troisième source de revenus supplémentaires pour le gouvernement fédéral. Les recettes du gouvernement seraient encore accrues par l'augmentation de l'impôt sur le revenu des corporations, des sociétés ou des particuliers responsables de l'essor économique. Toutes les sortes de revenus fiscaux seraient accrues grâce aux retombées de l'expansion économique. Jusqu'à quel point le gouvernement essaie-t-il de persuader les Canadiens qu'ils devraient laisser les provinces tranquilles? Le gouvernement est bien hypocrite de prétendre qu'il ne profite absolument pas de l'essor de l'industrie pétrolière, alors qu'il profite de la situation non seulement parce que

ses dépenses sont réduites, mais également parce que ses recettes sont accrues, ce qui représente des milliards de dollars.

M. Gustafson: Il veut gagner sur tous les tableaux.

M. McCain: Pour ce faire, le gouvernement fédéral réduit ses dépenses et augmente ses recettes. Le problème, c'est que sa mauvaise gestion l'empêche de financer les programmes qu'il a mis en place et sur lesquels il s'est totalement trompé quant aux coûts et aux prévisions de dépenses. Et plutôt que de reconnaître son erreur, il veut toujours accaparer davantage de pouvoirs politiques au détriment des provinces dans ce domaine comme dans bien d'autres d'ailleurs.

On a demandé à notre parti ce qu'il ferait s'il était au pouvoir, à propos du droit de passage pour la transmission d'électricité à travers la province de Québec. C'est là une des questions les plus oiseuses que j'aie jamais entendues. Le gouvernement libéral de M. Pearson avait conclu un arrangement avec le gouvernement libéral de Terre-Neuve de M. Smallwood et le gouvernement libéral du Québec dirigé par M. Bourassa. Je dis au gouvernement libéral d'aujourd'hui et à ses partisans que c'est un bien vilain oiseau que celui qui salit son nid pour ensuite demander à ses successeurs de le nettoyer. Nettoyez-le vous-mêmes. Ce sont les dégâts de vos prédécesseurs. Ne nous demandez pas ce qu'il faut en faire, nous n'en sommes pas responsables.

La Bible dit que le fils doit expier les péchés du père; les fils auront donc à subir la punition et à trouver les solutions qui créeront un Canada unifié et harmonieux. Ce faisant, il est une chose qu'ils ne devraient pas oublier. Montréal est approvisionné en pétrole par un pipe-line international qui le relie à Portland, ainsi que par d'autres sources. Le Nouveau-Brunswick a accepté de faire partie d'un réseau électrique interprovincial et international. Sans droits de passage, ces projets auraient été impossibles. Il y aura un jour une Commission de l'énergie maritime. Son succès dépendra de la possibilité de transporter librement l'électricité à travers les provinces du Canada.

Je considère, pour ma part, que si nous devons transporter de l'énergie d'une province à l'autre, si nous prévoyons transporter le gaz naturel de l'Alberta à Montréal, rien ne nous empêche de transporter l'électricité de Terre-Neuve au Nouveau-Brunswick, au Québec ou en Ontario. Ces trois grands libéraux auraient dû y penser lorsqu'ils ont conclu cet arrangement qui cause des problèmes aujourd'hui. Cette situation est due à leur esprit de soumission et à leur imprévoyance.

M. Simmons: Êtes-vous pour ou contre?

M. McCain: On dirait un puits artésien.

M. Epp: Non, l'eau d'un puits artésien est plus propre.

M. Wilson: Il ressemble plus à une pompe de vidange.

M. McCain: Le gouvernement fédéral pourrait peut-être améliorer sa façon d'aborder les provinces lorsqu'il veut négocier avec elles. L'histoire de l'industrie extractive au Canada a démontré de façon absolument indubitable aux gouvernements responsables qu'une redevance précise nuit à la mise en valeur d'une ressource, quelle qu'elle soit. Une province ou une administration fédérale ne devrait exiger de redevance que sur la base d'un partage des profits.